



Bulletin d'inscription SGC / FFCT 2019

Avant de remplir votre bulletin vous devez consulter les documents suivants :

- « **FF Cyclotourisme Formule de licence** » (qui vous renseignera sur les différentes formules de pratique du vélo)
- « **Notice d'information SAISON 2019** » (qui vous renseignera sur les formules d'assurances complémentaires en option)
- Sur le « **bulletin d'inscription SGC/FFCT 2019** » : (document Excel les calculs sont faits automatiquement)
- Pour tous les adhérents (**Licenciés**) faire le choix de pratique du Vélo avec les formules **Vélo Balade** • **Vélo Rando** • **Vélo Sport**
- Pour les adhérents (Licenciés) **Vélo Balade** le certificat médical n'est pas obligatoire

Pour les adhérents 2018, afin de renouveler votre licence sportive, avec l'option **VELO RANDO et**

si vous avez fourni un CMCI l'année dernière vous devez remplir le Questionnaire de santé

« QS – SPORT ». Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical :

- Si vous avez répondu « **NON** » à toutes les questions : Pas de certificat médical à fournir.
- Si vous avez répondu « **OUI** » à une seule question. Vous devez fournir un certificat médical (*).

Dans tous les cas vous conservez ce questionnaire médical.

- Pour les adhérents (**Licenciés**) **Vélo Sport** le certificat médical est obligatoire(*)
- Pour tous les adhérents (**Licenciés**) remplir la « déclaration du licencié saison 2018 » au verso du bulletin d'inscription.
- Pour tous les adhérents ayant opté pour l'option « Grand Braquet », quelle que soit la formule choisie un certificat médical est obligatoire. (*)
- Pour avoir des renseignements complets sur l'assurance, lire « LE GUIDE DU LICENCIE SAISON 2019 » sur le site de la Fédération qui sera mis en ligne sur notre site.

(*) Le certificat médical sera transmis sous forme de fichier informatique comme précisé sur le bulletin d'inscription : Note 2°)

Etablir un chèque à l'ordre de **Saint Germain Cyclotourisme**, du montant indiqué. Le transmettre avec le bulletin de réinscription entièrement complété et signé au secrétaire.:

THIERRY BADAROUX, 27 RUE DOCTEUR JEAN PAUL LAMARE 78100 SAINT GERMAIN-EN-LAYE

ou déposer ces documents au bureau d'accueil lors de l'Assemblée Générale.